

Association nationale des engraisseurs de bovins

**Mémoire au Comité sénatorial permanent  
des affaires étrangères et du commerce international**

Le 22 octobre 2018

L'Association nationale des engraisseurs de bovins (ANEB) présente le mémoire qui suit au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international afin qu'il en tienne compte dans le cadre de ses délibérations sur l'adoption de la mesure législative visant à ratifier l'adhésion du Canada à l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

Vous trouverez ci-après le témoignage que l'ANEB a présenté au Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes sur le Partenariat transpacifique (PTP), le 19 avril 2016 à Calgary, en Alberta.

Vous trouverez également, à la suite du témoignage de l'ANEB, une lettre d'opinion de M. John Weekes, qui a été publiée dans le *Globe and Mail* le 1<sup>er</sup> octobre 2015. M. Weekes est l'ancien négociateur en chef de l'ALENA et l'ancien ambassadeur du Canada à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En ce moment, M. Weekes est conseiller principal au sein de Bennett Jones LLP à Ottawa et conseiller auprès de l'ANEB sur les questions liées au commerce international.

Nous espérons que le Comité trouvera le témoignage de l'ANEB utile dans le cadre de ses délibérations sur cette mesure législative très importante.

**Mémoire présenté par l'ANEB au Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes sur l'accord du PTP**  
**Comité permanent du commerce international**

Le mardi 19 avril 2016  
Hôtel Calgary Marriott Downtown, Calgary (Alberta)

M. Bryan Walton, président-directeur général  
M. John M. Weekes, conseiller en commerce de l'ANEB

**Introduction**

L'Association nationale des engraisseurs de bovins (ANEB) est heureuse de faire part de son point de vue au Comité dans le cadre de l'étude de ce dernier sur la mesure dans laquelle l'accord du PTP, s'il est mis en œuvre, servirait l'intérêt supérieur des Canadiens.

L'ANEB croit que l'accord du Partenariat transpacifique (PTP), s'il est mis en œuvre, contribuera de façon importante à la création d'une industrie du bœuf et du bétail plus prospère au Canada. Elle recommande vivement au gouvernement du Canada de ratifier l'accord dans les plus brefs délais et en réclame la ratification rapide par toutes les autres parties. Tout porte à croire que les autres pays du PTP vont de l'avant avec leur processus de ratification. Le Canada devrait faire partie du mouvement et se préparer à la possibilité que les États-Unis tentent de modifier les dispositions de l'accord au moyen d'une méthode équivalant à la renégociation.

En résumé, l'ANEB considère que l'accord du PTP apporterait les avantages clés suivants à ses membres et à ses partenaires d'affaires au Canada :

- Il permettra au Canada de continuer d'avoir accès aux marchés nord-américains selon des conditions au moins aussi favorables que celles offertes aux autres pays;
- Il rétablira la position concurrentielle du Canada sur le marché japonais, qui s'est affaiblie à la suite de la conclusion de l'Accord de libre-échange entre le Japon et l'Australie;
- Il créera de nouveaux débouchés sur les marchés des pays du PTP et veillera à ce que les producteurs canadiens restent sur un pied d'égalité avec leurs concurrents des autres pays du PTP;
- Il fera en sorte que le Canada soit à l'avant-garde des mesures prises contre les problèmes liés aux barrières non tarifaires, qui deviendront plus importants dans le cadre des relations commerciales au XXI<sup>e</sup> siècle, compte tenu particulièrement de la façon dont l'accord du PTP prend appui sur les accords de l'OMC sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires et sur les obstacles techniques au commerce, et établit une série de nouvelles obligations concernant l'équivalence, la science, l'analyse des risques et la normalisation;
- Il veillera à ce que le Canada ait son mot à dire dans la fixation du « prix d'entrée » des économies qui décident de négocier leur adhésion à l'accord;

- Il renforcera la position du Canada à titre de pays du Pacifique. Il fera la démonstration de l'intérêt du Canada à devenir un partenaire à part entière de la coopération économique dans la région la plus dynamique du monde et un partenaire prêt à contribuer à la conception de l'architecture du commerce international du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le Canada est l'un des rares endroits sur la planète en mesure d'augmenter la production de bœuf dans le respect de l'environnement. L'ANEB considère que les marchés en plein essor de la région de l'Asie-Pacifique offrent d'énormes possibilités aux producteurs de bœuf canadiens. Les consommateurs vivant dans ces marchés consacreront une part importante de leur revenu accru dans des aliments de qualité, notamment le bœuf. L'ANEB demande au gouvernement de s'assurer que les producteurs de bœuf et de bétail ont un accès à ces marchés aussi favorable que celui de leurs concurrents des autres pays. L'accord du PTP est pour elle une première étape cruciale dans l'atteinte de cet objectif. Elle croit aussi que le Canada devrait négocier un accord de libre-échange avec la Chine, qui n'est pas membre du PTP.

L'avantage le plus important et immédiat que tireraient les membres de l'ANEB consisterait en un accès grandement amélioré au Japon, un marché où se vend déjà pour plus de 4 milliards de dollars de produits agroalimentaires canadiens chaque année, ce qui dépasse de loin les exportations de tels produits sur le marché européen. Les exportations de bœuf canadien vers le Japon s'élevaient à plus de 100 millions de dollars en 2014. Les producteurs de bœuf canadiens s'attendent à doubler, voire à tripler leurs exportations annuelles vers le Japon, qui atteindront près de 300 millions de dollars.

L'accord du PTP offre de nouvelles possibilités au bœuf canadien et il veille aussi à lui assurer des règles du jeu équitables avec le bœuf australien, néo-zélandais, mexicain et américain exporté vers le Japon. Notre industrie ne peut se permettre d'être laissée pour compte au moment où le Japon commence à assouplir les droits de douane de 38,5 % qu'il impose à nos concurrents. L'Australie a déjà conclu un ALE avec le Japon, qui lui donne un meilleur accès que le Canada à ce marché clé. Il ne s'agit pas seulement de réaliser des gains dans la région; il s'agit aussi d'être sur un pied d'égalité avec nos principaux concurrents et, dans certains cas, de rétablir l'équilibre perdu.

L'ANEB se réjouit du fait que l'accord accorderait aux Canadiens le même accès aux marchés du PTP qu'à leurs concurrents.

Après l'entrée en vigueur de l'accord du PTP, le Canada sera heureux d'accueillir d'autres pays, notamment ceux qui ont déjà manifesté leur intérêt, soit la Colombie, les Philippines, la Thaïlande, Taïwan, la Corée du Sud et l'Indonésie. Fait important, le Canada participerait à l'établissement des conditions auxquelles ces pays pourraient adhérer à l'accord.

Malheureusement, le Canada traîne de la patte par rapport à certains de ses grands concurrents pour ce qui est de l'accès aux marchés de l'Asie-Pacifique. Voici quelques exemples. L'Australie a négocié des ALE avec le Japon et la Chine, et les deux accords sont entrés en vigueur en 2015. Le Chili et le Pérou ont tous les deux conclu des ALE avec le Japon. La Nouvelle-Zélande a un ALE avec la Chine depuis déjà plusieurs années. En outre, tant l'Australie que la Nouvelle-Zélande ont conclu une multitude d'ALE avec des pays de l'Asie du Sud-Est. À l'heure actuelle, le seul pays asiatique avec lequel le Canada entretient des relations commerciales libres est la Corée du Sud. Les producteurs de bœuf et de bétail canadiens offrent un produit de première qualité et encouragent la concurrence d'autres fournisseurs, pourvu qu'ils puissent l'affronter à armes égales.

Si l'accord du PTP entre en vigueur sans le Canada, l'avenir de l'industrie du bœuf et du bétail en souffrira.

Nous ne savons pas exactement quand et si le Congrès américain approuvera l'accord du PTP et adoptera la loi de mise en œuvre connexe. Toutefois, des efforts importants sont actuellement déployés auprès du milieu des affaires américain et du Congrès pour rallier des appuis. La Coalition privée du Partenariat transpacifique a aussi intensifié ses efforts. Au Congrès, la direction du Parti républicain du Comité des voies et moyens a formé cinq groupes informels pour répondre à des objections particulières sur les dispositions de l'accord dans les domaines des médicaments biologiques, de la localisation des données des services financiers, du tabac, de l'accès aux marchés agricoles et des règles du travail. De plus, Dave Reichert, président du Sous-comité du commerce, a déclaré que les républicains étaient ouverts à l'idée de voter sur l'accord du PTP durant la session interrégime s'ils parvenaient à s'entendre avec l'Administration au sujet de leurs préoccupations.

Dans l'intervalle, le Japon va de l'avant avec les travaux parlementaires nécessaires à la ratification de l'accord avant l'été.

Dans ce contexte, les efforts visant à trouver une façon d'accélérer la ratification de l'accord du PTP pourraient s'intensifier rapidement après l'élection américaine du 8 novembre. Le Canada devrait être prêt aux négociations qui pourraient avoir lieu à ce moment.

En effet, on peut faire valoir que le Canada devrait ratifier l'accord du PTP avant les États-Unis afin de mieux résister aux efforts de ces derniers pour lui arracher d'autres concessions. D'ailleurs, la ratification rapide par le Canada enverrait un message clair : le Canada est un véritable acteur dans la région de l'Asie-Pacifique, il ne s'y trouve pas seulement défensivement pour protéger ses intérêts sur le marché américain.

L'ANEBC recommande aussi que le Canada poursuive ses négociations avec le Japon en vue de conclure un accord de libre-échange bilatéral. Si les États-Unis n'approuvent pas l'accord du PTP, nous recommandons que le Canada et le Japon concluent rapidement un accord bilatéral qui nous donnerait ce que nous espérons obtenir dans l'accord du PTP et qui remettrait les producteurs canadiens sur un pied d'égalité avec les producteurs de pays ayant déjà conclu des ALE avec le Japon. En outre, si la détermination du Canada et du Japon à établir des relations de libre-échange d'une manière ou d'une autre était de notoriété publique, cela pourrait améliorer les chances que le Congrès approuve l'accord du PTP, car un accord entre le Canada et le Japon désavantagerait les fournisseurs américains sur le marché japonais.

*The Globe and Mail*

OPINION

## **Le Canada ne peut plus revenir en arrière dans les pourparlers sur le PTP**

John Weekes

Collaboration spéciale avec le *Globe and Mail*

Lettre publiée le 1<sup>er</sup> octobre 2015

Mise à jour le 15 mai 2018

*John Weekes, qui est conseiller commercial principal au sein de Bennett Jones, a été le négociateur en chef de l'ALENA pour le Canada et ambassadeur à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il est l'un des directeurs de l'Alberta Livestock and Meat Agency et conseille l'Association nationale des engraisseurs de bovins.*

Les ministres et négociateurs en chef se réunissent cette semaine à Atlanta pour une dernière fois afin de conclure une entente en ce qui concerne le Partenariat transpacifique (PTP). Pour le gouvernement Harper, mais aussi pour tous les principaux partis politiques du Canada, le moment choisi pour tenir cette rencontre, soit pendant la campagne électorale fédérale, pose d'importants problèmes.

Au total, 12 pays de l'Asie-Pacifique participent au marathon de négociation, y compris trois des plus importants partenaires commerciaux du Canada, en l'occurrence les États-Unis, le Japon et le Mexique. Il ne faut pas se leurrer : une entente sera probablement conclue la semaine prochaine ou d'ici deux semaines, avec ou sans le Canada.

Pour diverses raisons, les autres partenaires de négociation ont décidé que le moment était venu de conclure une entente, et le Canada ne peut pas arrêter le processus ou demander un temps d'arrêt.

Inévitablement, des négociations d'envergure comme celles-ci font tant des gagnants que des perdants. Les négociateurs du Canada doivent s'assurer que les gains de notre pays seront supérieurs à ses pertes. Cela est d'autant plus difficile dans le secteur agricole, car c'est dans ce domaine que les barrières à l'importation imposées par la plupart des pays sont les plus importantes. Pour le Canada, le gain le plus important à faire dans le cadre du PTP est l'obtention du marché japonais, étant donné qu'il a déjà conclu un accord de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique.

La plus grande difficulté consiste à s'assurer que les industries du secteur de l'exportation du Canada, qui sont concurrentielles, ne seront pas les grandes perdantes. Or, c'est exactement ce qu'elles seront si notre pays n'est pas partie à l'entente finale sur le PTP. Si nous n'améliorons pas notre accès aux marchés japonais, il est fort probable que ces industries verront leur accès aux marchés existants diminuer, notamment dans les secteurs de la viande rouge, des grains et des oléagineux, car la majorité des principaux concurrents du Canada, c'est-à-dire les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, feront partie du PTP.

Le Japon importe environ 60 % des produits agricoles consommés par sa population, et il représente déjà un marché très important pour les producteurs canadiens, en fait, un marché bien plus grand que le marché que représentent, réunis, les 28 pays du marché de l'Union européenne. Ce marché sera en péril.

Le moment est donc venu de positionner le Canada pour qu'il puisse profiter de l'accroissement de la demande d'aliments à l'échelle mondiale au cours des années à venir. Il est l'un des rares pays ayant la capacité d'accroître sa production agricole de façon durable, car il a les ressources nécessaires pour le faire, c'est-à-dire des terres arables, de l'eau, des producteurs compétents et des secteurs de la transformation et du transport dynamiques. Au Canada, l'industrie agroalimentaire dans son ensemble emploie 2,2 millions de personnes et représente 6,7 % du PIB du pays.

Bien entendu, les producteurs de lait et de volaille du Canada se heurteront à d'importantes difficultés lorsque les barrières au commerce seront levées. En effet, ces industries subiront des pressions causées par un accroissement de l'accès aux marchés prévu dans l'AECG (l'accord entre le Canada et l'Union européenne) et devront désormais composer avec des pressions supplémentaires découlant du PTP, même si l'accroissement réel des importations découlant de ces accords se produira seulement d'ici un ou deux ans. Ce que les gens ignorent souvent, c'est que les producteurs de lait subissent déjà les contrecoups de l'augmentation rapide des importations de concentrés de protéines sans gras et d'isolats de protéine des États-Unis, qui entrent au Canada en franchise de droits.

Nous ne pouvons pas assurer l'avenir des producteurs de lait et de volaille du Canada en comptant uniquement sur le marché intérieur. Ces producteurs ont déjà montré qu'ils ont la capacité de développer de nouveaux produits novateurs et de soutenir la concurrence à l'échelle internationale. Ils auront besoin de temps pour s'adapter aux nouvelles conditions, et le gouvernement doit les aider en facilitant la transition.

Lorsque le Canada conclura le PTP, il devra s'assurer que les Canadiens pourront soutenir la concurrence étrangère, tant au pays qu'ailleurs, et que les règles du jeu seront équitables pour tous. Il n'y a pas que les tarifs douaniers qui ont une incidence sur le commerce; les programmes de subventions perturbent les marchés et les décisions quant à l'endroit où un produit agricole devrait être produit. Ces subventions font déjà l'objet de négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le gouvernement fédéral devrait exercer des pressions pour qu'on reprenne les négociations à ce sujet en parallèle afin de voir à ce que les gouvernements étrangers, y compris les États-Unis, respectent leurs engagements en matière de subventions. Si nécessaire, le Canada devrait s'engager à employer le mécanisme de règlement des différends de l'OMC pour s'en assurer.

Pour garantir l'avenir du secteur agricole du Canada, il faut prendre des mesures décisives dès aujourd'hui. Espérons que les dirigeants politiques du pays sont prêts à relever le défi.